

Dans les résultats que nous venons de signaler, nos adversaires ont assez de mauvaise foi pour prétendre que M. Marchand n'a eu qu'une part, n'a été que *particeps in actu*.

Pour rencontrer cette objection, allons plus loin et voyons ce qu'il a fait dans le département dont il avait exclusivement la direction.

Durant l'exercice finissant le 30 juin 1879, M. Marchand était commissaire des terres de la couronne. Il a réduit les dépenses de ce département, non compris les traitements des employés permanents, à \$142,707.33, au lieu de \$169,078.82 en 1877 et \$175,461.13 en 1878, c'est-à-dire qu'il a opéré une économie de \$26,371.49 comparativement à 1877, et de \$32,753.80 comparativement à 1878.

Avec de tels faits à son acquit, M. Marchand n'a-t-il pas droit d'être cru, quand il vient honnêtement, franchement déclarer au pays qu'il fera de l'économie et diminuera les dépenses sujettes à contrôle, si le peuple lui confie l'administration de la province.

M. Marchand est le vétéran de l'assemblée législative de Québec, où il a siégé sans interruption depuis la confédération.

Durant ces trente ans, les journaux de l'assemblée législative sont là pour l'établir, il a constamment et vaillamment combattu pour l'économie. Il a donné la preuve de sa sincérité quand il a fait partie du gouvernement Joly, l'administration la plus économique que nous avons eue depuis la confédération. Il est le type accompli de l'honnête citoyen, de l'homme d'honneur, il a un beau nom et une réputation sans tache à laisser à la postérité. Pourquoi, quand il aura l'occasion de couronner une aussi belle carrière par l'accomplissement des promesses d'économie qu'il fait à l'électorat, viendrait-il fouler aux pieds un passé aussi glorieux, se déjuger et s'abaisser au rang des Flynn, des Taillon, des DeBoucherville et des Ross, qui n'ont fait des promesses au peuple que pour se donner le plaisir de les violer effrontément ?

Dieu merci ! le chef des libéraux n'est ni de ce caractère ni de cette école. Ce qu'il promet au peuple, il le promet avec la ferme détermination de l'accomplir consciencieusement, à la lettre, et si le pouvoir lui est confié, la province peut tenir pour certain qu'elle aura après le 11 mai une administration aussi courageuse, aussi énergique que celle de 1879, un gouvernement qui ne reculera devant rien pour diminuer les taxes et réduire les dépenses sujettes à contrôle, de façon à les harmoniser avec le revenu et à faire cesser les déficits.

Electeurs de la province de Québec, en voulez-vous de cette administration économique, de cette diminution des taxes ? Alors votez pour les candidats de l'hon. M. Marchand, l'homme sans tache et sans reproches ! Son passé vous garantit sa parole et son avenir.